

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16 DECEMBRE 2010

Point sur les actions menées depuis la dernière réunion vis à vis des décideurs

Il est fait lecture des lettres suivantes envoyées par le Collectif :

- Lettre à A. Moyne-Bressand , G. Dezempte et P. Reynaud du 30 novembre, leur demandant de relancer le Président du Conseil Général de l'Isère A. Vallini pour organiser la réunion qui aurait dû se tenir fin 2009.
- Lettre à D. Rambaud du 3 décembre 2010, pour connaître le devenir de la proposition « Mener en collaboration avec le Rhône une nouvelle étude de faisabilité de l'extension de la ligne T3 de Meyzieu vers le Nord Isère ».
- Lettre à A. Moyne-Bressand du 3 décembre 2010, pour exprimer le rejet du Collectif de sa proposition pour se rendre à Lyon, d'une liaison en bus de Crémieu à l'aéroport Lyon-Saint Exupéry en empruntant le « Rhône Express ».

Ces 3 lettres sont jointes au présent bulletin.

Actions à lancer à court terme

G. Maurin contactera à court terme les élus concernés, par téléphone ou email, pour connaître les suites données à ces courriers.

Nota : Suite à un de ces contacts, après la réunion, le Collectif a été informé qu'une lettre de relance au Président A. Vallini, datée du 9 décembre 2010, a été préparée. Elle reprend les arguments mis en avant par le Collectif en ce qui concerne la gouvernance du projet et est jointe au présent bulletin dans une version non encore signée par l'ensemble des 3 élus : A. Moyne-Bressand, G. Dezempte et P. Reynaud.

Forum Mobilité dans le Nord Isère du 20 novembre 2010

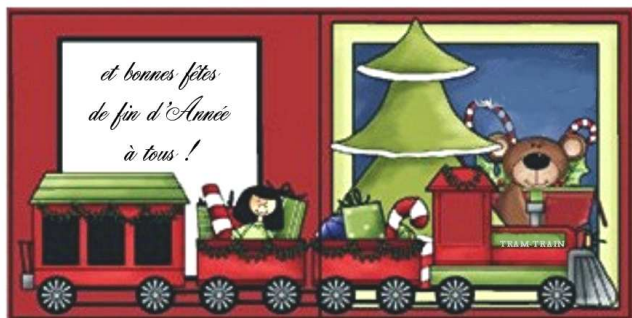
La synthèse officielle du Forum a été rédigée et est disponible sur le site Internet du SYMBORD. Vous en trouverez, à l'adresse ci-après, la version pdf (http://www.symbord.fr/fictel/Synthese%20du%20Forum%20Mobilite_20-11-10.pdf). Il n'y a pas de différence notable entre cette synthèse et le compte rendu fait par le Collectif dans le bulletin N° 2 de novembre 2010 des « Infos du Tram-Train ».

Actions à lancer à court terme

Il est décidé qu'un courrier sera envoyé par le Collectif aux 3 Présidents des CDDRA organisateurs de ce Forum pour leur demander tout leur soutien pour mobiliser l'ensemble des décideurs concernés par le projet de tram-train (projet de courrier préparé par A. Mansiaux).

Communication

A noter qu'à ce jour et à notre connaissance, suite à nos demandes de publication du 21 novembre à l'ensemble des maires des cantons de Crémieu, Pont de Chéry et à ceux de Pusignan et Loyettes, **seule la commune de HIERES SUR AMBY a donné une suite favorable**, annonçant sur sa newsletter et sur son site les date et lieu de la réunion du collectif, après y avoir inséré la synthèse annuelle 2010 le mois dernier.



Prochaine Réunion :

**Le 20 JANVIER 2011
20h30
Salle LETRAT de
TIGNIEU.**

Fin du CR

ANNEXE – LES COURRIERS

Tignieu-Jamezieu, le 30 novembre 2010

Monsieur Alain MOYNE-BRESSAND,
Député, Conseiller Général de l'Isère,
Maire de Crémieu,
Monsieur Gérard DEZEMPTÉ,
Conseiller Général de l'Isère,
Maire de Charvieu-Chavagneux,
Monsieur Philippe REYNAUD,
Conseiller Régional,
1^{er} Adjoint au Maire de Tignieu-Jamezieu

OBJET : Prolongement du TRAM-TRAIN – Réunion entre acteurs et décideurs

Messieurs,

Le 8 juillet dernier, vous avez cosigné une lettre, adressée à Monsieur le Président André VALLINI, lui demandant d'organiser le plus rapidement possible une réunion de travail entre tous les acteurs et décideurs du projet de prolongement du tram-train.

Votre courrier faisait suite à la décision prise lors de notre réunion publique du 2 juillet 2010 qui s'est tenue à Charvieu-Chavagneux, et nous avons apprécié que cette lettre, cosignée par trois élus du territoire, ait pu être envoyée aussi rapidement.

Il semblerait qu'aucune réponse n'ait été donnée après 4 mois, et il nous paraît plus que souhaitable que vous fassiez les relances nécessaires auprès de Monsieur le Président VALLINI. Nous réclamons cette réunion de tous les acteurs et associations concernées depuis très longtemps car elle nous paraît indispensable à ce projet : en effet, au-delà des contraintes techniques et financières, nous sommes convaincus qu'il ne pourra véritablement entrer dans une phase active qu'à partir du moment où sera réglé le problème de sa gouvernance et cette réunion entre tous les acteurs et décideurs devrait y contribuer.

A cet effet, il nous semblerait opportun que ces actions de relance soient faites, comme votre lettre du 8 juillet, d'une manière conjointe, voire même en les élargissant au plus grand nombre d'élus du territoire. Nous pensons en effet que seules les actions concertées les plus larges possibles, même si elles ne constituent pas la condition suffisante, permettront de faire aboutir ce projet.

Espérant que vous voudrez bien nous tenir informés des suites que vous donnerez à notre requête, nous vous prions de bien vouloir agréer, Messieurs, l'expression de notre haute considération.

Pour le Collectif PARFER LYON <=> CREMIEU
Gérard MAURIN

Tignieu-Jamezieu, le 3 décembre 2010

Monsieur Alain MOYNE-BRESSAND
Député de l'Isère, Conseiller Général,
Maire de Crémieu

OBJET : Projet de bus en site propre via LYON-Saint Exupéry et liaison Rhône Express
Monsieur le Député,

Lors du « Forum mobilité dans le Nord Isère », qui s'est déroulé à Villefontaine le 20 novembre dernier, vous avez fait une intervention pour proposer la réalisation d'une liaison de bus en site propre, permettant de relier Crémieu et l'agglomération Pontoise à l'aéroport Lyon-Saint Exupéry, ce en attendant la mise en place du prolongement du tram-train depuis Meyzieu Z1 vers le Nord Isère. Les usagers pourraient, selon votre proposition, se rendre sur Lyon depuis l'aéroport, en bénéficiant d'un tarif réduit à négocier avec les gestionnaires de « Rhône Express ».

Nos représentants à ce forum ont été très surpris par votre proposition, qui reprend celle que vous aviez faite à Monsieur le Président Vallini dans un courrier que vous lui avez transmis il y a quelques mois.

Ce sujet a donc fait l'objet d'une discussion lors de la dernière réunion mensuelle du Collectif PARFER LYON <=> CREMIEU il y a quelques jours, et cette proposition n'a pas été jugée pertinente car ne répondant pas aux besoins de la population.

Nous souhaitons vous exposer ci-après les raisons principales de ce rejet :

- Le Collectif s'est toujours opposé depuis 10 ans à une solution « dite provisoire » de bus en site propre sur le tracé de l'ancienne ligne du CFEL en raison notamment :
 - de l'allongement de la durée des trajets lié à la rupture de charge qu'elle entraînerait à Meyzieu Z1, celle-ci venant s'ajouter aux deux ruptures de charge incontournables au départ du Nord Isère et à l'arrivée sur Lyon.
 - de la difficulté qu'il y aurait à prendre la décision d'interrompre, quelques années après, cette liaison par bus pour construire le tram-train.
 - de l'absence de solution de recharge durant la période d'environ 2 ans pendant laquelle le trafic de cette ligne de bus à haut niveau de service devrait être complètement arrêté pour permettre la réalisation des travaux du tram-train.
- Cette solution de transit par l'aéroport Lyon-Saint Exupéry présenterait les inconvénients supplémentaires suivants, en plus de ceux déjà exposés ci-dessus :
 - le trajet serait plus long du fait que l'aéroport est excentré de plusieurs kilomètres par rapport au tracé de la ligne du CFEL
 - une partie significative du tracé du bus ne pourrait être en site propre et le respect des horaires serait donc soumis aux aléas des embouteillages routiers.
 - le fait d'utiliser « Rhône Express » pour se rendre sur Lyon présenterait, pour les automobilistes qui souhaiteraient l'utiliser directement, un coût supplémentaire non négligeable en raison des tarifs élevés des parkings de l'Aéroport. De plus, l'éloignement des parkings les moins onéreux, par rapport à la station de départ ne ferait qu'accroître le temps global de parcours.
 - comment pourrait-on arriver, quelle que soit la qualité des négociateurs, à un tarif raisonnable sur la base d'un tarif de départ de Rhône Express de 13 Euros le trajet aller !

Nous vous précisons, par ailleurs, que le Collectif aurait souhaité être informé de votre proposition avant que vous ne la transmettiez, ce qui nous aurait permis de vous faire part, en amont, de tous nos arguments dont l'essentiel correspond d'ailleurs à ceux que vous avez défendus dans vos courriers à Monsieur le Président Vallini (cf notamment votre lettre du 22 mai 2007).

Enfin et comme nous le précisons dans notre courrier du 30 novembre 2010 que vous venons de vous adresser ainsi qu'à Messieurs Dezempté et Reynaud, il nous semble que nous ne réussirons à faire avancer ce projet de tram-train que si localement l'ensemble des élus et des associations le défendent fortement de manière unitaire.

Restant à votre disposition pour vous exposer de vive voix notre argumentaire, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Député, l'expression de notre haute considération.

Pour le Collectif, Gérard MAURIN

Tignieu-Jamezieu le 3 décembre 2010

Monsieur Didier RAMBAUD
vice-président chargé de l'aménagement
et de l'organisation des territoires, des
transports et des déplacements au
conseil général de l'Isère

OBJET : Rencontre entre Monsieur Didier Rambaud et le collectif PARFER le 15 octobre 2010

Monsieur le vice président,

Je me permets de vous écrire, suite à notre rencontre dans votre mairie de Roybon, rencontre au cours de laquelle nous avons pu apprécier la qualité des échanges que nous avons eus et tenons à vous en remercier.

Vous nous aviez proposé de voir, avec le président André Vallini, la possibilité de faire une étude de faisabilité du prolongement de la ligne de tramway LEA vers le Nord Isère sur l'ancienne voie du CFEL, étude fine et détaillée en collaboration avec le Rhône et les organismes concernés (SYTRAL, RHONE EXPRESS etc...).

Nous voudrions savoir si cette question a été abordée avec le président André Vallini, si vous pensez qu'une suite favorable lui sera donnée, et si c'est le cas, dans quels délais pourrions nous avoir les conclusions de cette étude.

Lors des Premières Rencontres du Nord-Isère le 2 juillet dernier, une volonté de travailler sur les dossiers inter-départementaux ou inter-régionaux s'était dégagée de cette réunion, il paraît évident que ce dossier en fait partie, même si il faut régler le problème de sa gouvernance comme vous l'avez exprimé lors du forum mobilité le 20 novembre dernier.

Par ailleurs nous avons eu connaissance de la proposition du député Alain Moyne-Bressand de relier le Nord Isère à Rhône Express via l'aéroport Saint Exupéry, comme mesure transitoire. Outre le fait que la logique de Rhône Express n'est pas celle d'un service public (en conséquence cela paraît bien irréalisable), nous ne sommes pas favorables à ce projet qui, comme celui des cars en site propre, retarderait pour très longtemps le projet de tram-train.

Dans l'attente d'une réponse à notre question, veuillez accepter, monsieur le président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le collectif - Gérard Maurin



REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Alain MOYNE- BRESSAND

Député - Conseiller Général de l'Isère - Maire de Crémieu

Gérard DEZEMPTÉ

Conseiller Général de l'Isère - Maire de Charvieu-Chavagneux

Philippe REYNAUD

Conseiller Régional - 1^{er} Adjoint au Maire de Tignieu-Jamezieu

Paris le 9 décembre 2010

Monsieur André VALLINI

Président du Conseil Général

Hôtel du Département

B.P 1096

38022 GRENOBLE Cedex 1

Réf: 1012 / G12

Objet : Prolongement du tramway LEA jusqu'à l'agglomération de Pont de Chéruy.

Monsieur le Président,

Faisant suite aux engagements que vous aviez pris le 16.09.2009 à l'Hôtel du Département, en présence du Collectif PARFER LYON <=> CREMIEU, nous vous avons demandé, par lettre en date du 08.07.2010, de bien vouloir organiser le plus rapidement possible une réunion de travail entre tous les acteurs et décideurs du projet cité en objet.

Cf copie ci-jointe

A ce jour cette démarche est restée sans réponse.

Cette réunion constituant une étape préalable incontournable pour traiter des questions relatives à la gouvernance dudit projet, nous souhaitons par le présent courrier réitérer de façon formelle notre demande.

Connaissant tout l'intérêt que vous portez au territoire du Nord-Isère et à ses enjeux spécifiques en matière de communication avec l'agglomération lyonnaise, nous espérons vivement que vous répondrez favorablement et très prochainement à cette nouvelle sollicitation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Alain MOYNE-BRESSAND

Gérard DEZEMPTÉ

Philippe REYNAUD

P.J : 1

Copie du présent courrier est adressé :

- Aux élus des cantons de Crémieu, de Morestel et de Pont de Chéruy
- Au Collectif PARFER LYON <=> CREMIEU
- Au Vice-président de la FNAUT Rhône-Alpes

Alain MOYNE-BRESSAND - Député-Maire de Crémieu - Mairie - BP58 - 38460 CREMIEU
Gérard DEZEMPTÉ - Conseiller Général - Maire - Mairie - 38230 CHARVIEU-CHAVAGNEUX
Philippe REYNAUD - Conseiller Régional - Adjoint au Maire - Mairie - 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU

FIN DE L'ANNEXE

Pour le prolongement jusqu'à Crémieu de la ligne ferrée de l'Est Lyonnais

COLLECTIF PARFER LYON <=> CREMIEU

chez Monsieur Gérard MAURIN
Résidence des Chênes
4, chemin des tournes
38230 TIGNIEU JAMEYZIEU

Téléphone : 04 78 32 61 79
Adresse e-mail lcparfer@gmail.com
Et retrouvez nous aussi sur le net
<http://www.parfer-lyon-cremieu.org>

- Le bureau du collectif rassemble une vingtaine de personnes dont des élus et des
- responsables d'associations qui travaillent ensemble depuis 2001.
- Il est une force de réflexion et de proposition.
- Issus de plusieurs communes ses membres représentent une grande diversité professionnelle et politique. Les cotisations sont libres.
- Actuellement , le Collectif a reçu près de 1 300 soutiens répartis essentiellement
- dans les cantons de Pont de Chéruy et de Crémieu..
-
- Diffusez ce bulletin autour de vous et **REJOIGNEZ-NOUS !**

Dans le souci de pouvoir vous informer rapidement, nous mettons actuellement au point une base de données regroupant vos coordonnées.

**Mais à ce jour, sur l'ensemble des données déjà enregistrées,
nous n'avons que 30 % environ d' adresses email valides !**

Pourriez vous envoyer par mail à l'adresse lcparfer@gmail.com dédiée à cet effet vos Noms, Prénoms, VILLE, Adresse Email, et si possible également, Téléphones et Adresse Postale complète ?

Le Collectif vous en remercie par avance !

Je soutiens l'action du Collectif PARFER LYON <=> CREMIEU

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postel :

Ville :

Téléphone Fixe :

Téléphone Portable :

Adresse email :

@

SIGNATURE :

